

ESPÈCES INVASIVES

Alerte suzukii pour les fruits

Plusieurs producteurs de fruits ont noté la présence massive de la mouche suzukii en Alsace. Avide des petits fruits, le moucheron est la cause d'une perte de récolte importante.

Elle préfère s'attaquer aux petits fruits sains et délaisse ceux déjà abîmés. *Drosophila suzukii*, plus connue sous le nom de mouche suzukii ou encore drosophile suzukii est un fléau pour les producteurs agricoles. Ce moucheron facilement identifiable par sa couleur jaunâtre s'attaque aux fruits encore en bonne santé accrochés à l'arbre ou l'arbuste.

La femelle pond dans la chair rendant le fruit impropre à la consommation car pourri de l'intérieur.

La moitié d'une récolte perdue

En 2014 déjà, l'Alsace était touchée de plein fouet par des attaques massives de ces ailes tachetées. De nombreux producteurs démunis avaient perdu des récoltes entières. Cette année, les dégâts ne sont pas aussi importants pour Jean Vogel, maire de la commune de Saales et producteur de myrtilles. « La récolte n'a pas été trop atteinte car elle était déjà très mauvaise à cause des conditions climatiques » précise-t-il.

La drosophile suzukii préfère les environnements humides, c'est notamment pour cela qu'elle avait en partie déserté les vergers l'été dernier, le temps étant sec.

À Stotzheim, à la ferme Schnell, spécialisée dans les myrtilles, la cueillette a dû s'effectuer plus rapidement qu'à l'accoutumée. Une solution pour éviter la surmatu-



Le mâle reconnaissable par les taches noires sur ces ailes est plus petit que la femelle. PHOTO RAYMOND LEHMANN

ration des fruits, phase que les moucheron adorent pour pondre. L'inconvénient étant une qualité de fruit moindre et un mode de culture à réinventer.

Crainte pour les vendanges

Du côté de Breitenbach, la production de la ferme fruitière de Jean-Pierre Ulrich a été divisée par deux. Un désastre pour ce petit producteur qui doit s'adapter avec les moyens du bord. « Des bouteilles plastiques percées de petits trous servent de pièges. À l'intérieur, un mélange de cidre, de vin rouge, d'eau et de produit vaisselle attire les mouches qui y restent coincées » raconte-t-il, désespéré par cette situation.

Un fléau pour ce producteur qui craint de nouvelles attaques ces prochains jours. Une situation qui risque de perdurer alors que la saison de récolte des quetsches, mirabelles et surtout du raisin n'a pas encore commencé.

HANNAH STROBEL

ENVIRONNEMENT Alsace Nature

Poulettes, taurillons et pollution de l'air

Alsace Nature a écrit aux ministres Ségolène Royal (Environnement) et Stéphane Le Foll (Agriculture). La fédération s'inquiète de voir négligé l'impact sur l'air dans les autorisations données à de grosses exploitations d'élevage ou d'aviculture.

Le 22 juin dernier, le tribunal administratif de Strasbourg a débouté Alsace Nature dans l'affaire des « poulettes de Steinseltz ». La fédération n'a pas obtenu l'annulation de l'arrêté du préfet autorisant le 4 mars 2014 l'extension jusqu'à 692 000 poulettes d'un poulailler industriel dans cette commune du canton de Wissembourg (*). Alsace Nature va sans doute faire appel, indique Daniel Reininger, son président régional. Mais la fédération a aussi écrit une lettre détaillée aux deux ministres de l'Environnement et de l'Agriculture, Ségolène Royal et Stéphane Le Foll.

« Un déni des émissions atmosphériques »

Elle y dénonce une contradiction flagrante : « Le 21 juin, la revue *Santé publique* publie un rapport qui conclut que la baisse des pollutions de l'air constitue en France l'un des leviers d'action majeurs pour la prévention [de nombreuses maladies] [...] Le 22 juin, Alsace Nature est condamné à payer 800 € pour avoir déposé un recours contre le traitement laxiste des émissions d'ammoniac [dans l'étude



En juin 2015, une visite du sous-préfet au Schafbusch, à Steinseltz. PHOTO DNA - GUILLEMETTE JOLAIN

d'impact du dossier de Steinseltz] ».

De fait, commente Anne Vonesch, vice-présidente d'Alsace Nature, « on nous dit qu'il n'est pas nécessaire que l'étude d'impact chiffre les émissions d'ammoniac, alors qu'on sait que l'ammoniac est le précurseur des particules fines dangereuses pour la santé ». « Aujourd'hui, on prend mieux en compte la pollution agricole des eaux, mais on néglige celle de l'air », note Daniel Reininger.

D'où cette lettre ouverte aux deux ministres qu'Alsace Nature a présentée hier devant la mairie de Wintershouse, dans le canton de Haguenau. Choix symbolique : c'est là qu'elle

s'oppose aussi au projet d'extension d'un élevage de taurillons, que la préfecture a autorisé en mars dernier à grimper jusqu'à 1 200 bêtes.

« Dans ce cas, ajoute Daniel Reininger, la directive européenne relative aux émissions industrielles (IED) n'est même pas applicable : c'est un déni des émissions atmosphériques ». L'étude d'impact, note la lettre, ne souffre mot de l'ammoniac, alors que « selon l'ADEME, 75 % des émissions d'ammoniac proviennent des déjections animales, dont les bovins pour les deux tiers ». Globalement, Alsace Nature déplore la façon dont les États européens appliquent diversement les textes, et la « légèreté »

dont témoignerait la France. « En Allemagne, il est obligatoire de présenter des calculs précis sur les émissions d'ammoniac et les redépôts et leurs impacts ».

Plus largement Alsace Nature voit dans ce flou un signe du « verrouillage sociotechnique » qui protégerait « le système standard de production industrielle de viande, de lait et d'œuf », ce qu'Anne Vonesch appelle l'« agrocrairie ».

JACQUES FORTIER

► (*) Entre-temps, le projet a évolué : l'exploitation concernée, le Schafbusch, a préféré une volière de 80 000 poulettes à l'extension prévue de l'élevage en cages.

LA PETITE-PIERRE Festival Au grès du jazz

Enfant de la bretelle

Tout jeune, il animait déjà des bals aux côtés de son père dans le sud de la France, accordéon à l'épaule. Cinquante ans plus tard, Richard Galliano se souvient, à l'occasion d'une carte blanche proposée ce soir par le festival Au grès du jazz.

Au grès du jazz rend hommage à vos 30 ans de discographie, mais aussi à vos 50 ans de carrière. Vous vous souvenez de vos débuts ?

Justement, j'étais aujourd'hui dans le train pour me rendre à l'un de mes concerts, et je pensais à mon père. L'accordéon, ça vient de lui, personne n'en jouait avant dans la famille. C'est lui qui m'a poussé à monter sur scène, dans le Midi, à 13-14 ans. Récemment, je suis retourné à mon premier accordéon, c'est celui que j'aurai à La Petite-Pierre. Mon père et ma grand-mère me l'avaient acheté au tout début. Je le connais à fond, même s'il n'est pas toujours docile.

Comme vous ?

Je me suis toujours dit que mon père a été mon guide, aujourd'hui je pense qu'il a été mon sauveur. J'avais toute cette énergie en moi, que j'ai pu concentrer dans la musique. Beaucoup de jeunes ont du tempérament, qu'il faut canaliser, sinon ça peut aller vers n'importe quoi.

Depuis un demi-siècle, qu'est-ce qui a changé dans le monde de la musique ?

Avec tous les détours que j'ai pu prendre, y compris la musique classique ou la musique électronique avec Nougaro, j'en suis venu à me dire que rien n'a changé. À 66 ans, je cherche toujours la beauté, la belle sonorité, l'équilibre.

En fait, je ne veux pas faire le vieux schnock et dire que c'était mieux avant, mais Brel, Nougaro, Ferré, ou Miles Davis, John Coltrane, Charlie Parker, je cherche l'équivalent aujourd'hui et je ne trouve pas. Mais j'ai bon espoir, les jeunes générations sont souvent très performantes.

« Dans les défauts, il y a beaucoup de beauté »

Le numérique aussi a modifié les sonorités. On a beaucoup évolué au niveau de la technologie, mais au niveau de l'émotion, ça manque. On a tellement peur des défauts ! Nougaro disait qu'il faut toujours accepter ses défauts. Dans les défauts, il y a beaucoup de beauté.

Classique, jazz, tango, chanson : vous avez exploré tous les styles de musique.

J'avais un peu de révolte dans l'adolescence. J'ai choisi l'accordéon par mimétisme avec mon père et, dans les années 1960, j'ai souffert avec cet instrument, les yéyés l'avaient rendu ringard. Je ne voulais pas faire de



Richard Galliano. PHOTO JACKY LEPAGE

bal, alors je suis allé à Paris et là j'ai rencontré Reggiani, Nougaro. Je me souviens de Barbara, sa manière de se battre sur scène et de donner au public.

La musique, c'est tellement fort. Aujourd'hui, à un âge où beaucoup de mes copains d'enfance sont à la retraite, je me dis que pour moi, me retirer, ce serait la mort. Les vrais musiciens restent des enfants. Philip Catherine, c'est un enfant de 72 ans, il est toujours émerveillé, toujours partant pour faire des choses. Sylvain Luc fait sonner sa guita-

re comme un orchestre symphonique. Ils sont avec moi à La Petite-Pierre. C'est la même tribu d'artistes musiciens, des militants du beau comme disait Nougaro.

En première partie de soirée, vous jouez votre album hommage au centenaire de la naissance d'Édith Piaf. Un tel mythe français, joué et rejoué, comment lui redonner du sens ?

Ce qui nous a sauvés, c'est de l'appréhender d'une manière instrumentale. On a essayé de recréer les ambiances des chan-

sons en s'imbibant des textes. Et un peu par provocation, j'ai tenu à jouer *La vie en rose*. C'est un titre que les Américains adorent, mais en France, on le traite toujours avec un peu de condescendance. Pourtant, la mélodie est géniale et pas si facile à chanter. En seconde partie de soirée, vous évoquez la *New Musette* que vous avez créée il y a 30 ans. Pourrait-il y avoir aujourd'hui une « New New Musette » ?

J'avais suivi le conseil d'Astor Piazzolla. Il m'avait dit : vous jouez comme les Américains, très bien, mais revenez donc à la musique de votre terre. Il avait fait la même chose avec le tango. Aujourd'hui, je vois un engouement pour l'accordéon dans certains pays.

Au Mexique ou en Colombie, des nanas hyper sexy jouent avec des accordéons diatoniques, c'est très à la mode. En France, aujourd'hui, le handicap qu'on avait encore il y a 15 ans devient un avantage. Reste qu'une des pires choses qu'on puisse me dire après un concert, c'est : vous m'avez réconcilié avec l'accordéon. J'ai envie de demander : quoi, vous étiez fâché ? »

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUEL VIAU

► Samedi 6 août à La Petite-Pierre, 17h avec Sylvain Luc, 21h avec Philip Catherine. www.festival-augresdujazz.com.

NIEDERBRONN - LES-BAINS La préfecture autorise de dépôt d'amiante

Hier, dans un communiqué, la préfecture du Bas-Rhin annonce autoriser la société Sotravest à exploiter deux alvéoles dédiées au stockage d'amiante lié sur son site de Niederbronn. L'autorisation porte sur une durée d'exploitation de 30 ans, et les tonnages maximaux admissibles seront de 3 500 m³/an pour les déchets contenant de l'amiante lié (toitures, tuyaux, plaques de façade...) et de 18 000 m³/an pour les déchets non dangereux inertes (essentiellement des déchets du BTP, terres et gravats). Seul de l'amiante lié sera entreposé sur le site, c'est-à-dire des matériaux contenant de l'amiante emprisonné, comme des éléments de toitures en fibrociments, des dalles ou des tuyaux contenant de l'amiante. Le stockage de fibres d'amiante volatiles issues de travaux de défolage y sera interdit.

Des mesures de fibres d'amiante dans l'air seront effectuées avant la mise en service de l'installation, puis régulièrement pendant l'exploitation. Un dispositif de contrôle de la qualité des eaux souterraines sera mis en place. Les résultats de ces mesures de contrôle de l'air et de l'eau seront examinés par la commission de suivi de site (CSS) associant l'exploitant, les services de l'État, les élus et les associations de riverains.